

Programme de Formation

Éducation pour la santé des usagers du secteur médico-social

Organisation

Durée : 21 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel du secteur médico-social impliqué dans des programmes éducatifs et de promotion de la santé

Objectifs pédagogiques

Expliquer les concepts fondamentaux de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé dans le champ médico-social.

Analyser des situations professionnelles afin d'identifier des besoins et opportunités d'intervention en promotion de la santé.

Concevoir un projet d'éducation à la santé adapté au contexte médico-social.

Mettre en œuvre des actions collectives mobilisant des compétences techniques, relationnelles et organisationnelles adaptées.

Description

Connaître le contexte réglementaire, législatif et méthodologique de l'EPS

- Contexte et enjeux de l'éducation pour la santé(EPS)
- Définitions du concept de santé, la promotion à la santé, les préventions, l'éducation à la santé.
- L'EPS au travers des textes officiels de la charte d'Ottawa au Décret n° 2006-57 du 16 janvier 2006 relatif aux programmes d'éducation pour la santé
- Les 4 étapes d'un programme d'EPS

Repérer et analyser des situations qui pourront donner lieu à une action éducative pour maintenir et préserver la santé

- Identifier et formaliser une problématique d'éducation pour la santé dans un contexte donné.
- Identifier les besoins et les facteurs de risques des usagers accueillis
- Savoir mener un recueil de données et des besoins

Organiser et mettre en œuvre des actions collectives dans le cadre d'une démarche d'éducation pour la santé.

- Concevoir une démarche d'éducation pour la santé en collaboration avec d'autres acteurs professionnels.
- Amener les résidents dans un cadre collectif, à identifier leurs conceptions, leurs besoins et leurs ressources de manière à leur permettre de s'engager dans une démarche d'éducation à la santé.
- Mettre en œuvre auprès avec les usagers des actions visant à la préservation de leur santé.
- Créer ou utiliser des outils d'animation et d'interventions selon les recommandations de Santé Publique France



Développer les compétences de l'éducateur en santé

- Les compétences organisationnelles techniques et posturales d'éducateur en santé
- L'organisation du projet éducatif
- Les ressources matérielles et humaines
- Le choix des outils d'animation et/ou d'information en lien avec les besoins du terrain
- Les outils d'évaluation de l'action de promotion de santé
- Les compétences relationnelles et d'animateurs en promotion de la santé
- Initiation à l'entretien d'aide dans une démarche d'éducation thérapeutique, d'aide psychosociale, d'observance de traitement ou de changement de comportement, etc...
- Les attitudes d'accueil, d'écoute, d'empathie, d'acceptation et d'accompagnement au cheminement des usagers en éducation à la santé
- Les outils de communication brève : question ouverte, reformulation, clarification, confrontation

Prérequis

Projet de monter des actions de prévention et d'éducation à la santé dans une démarche d'autodétermination des usagers

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)